

VERS UNE PROSPECTIVE SOCIALE

REMARQUES PRELIMINAIRES

YVES BAREL*

● La mise sur pied d'un programme de recherche sur la prospective sociale, peut être considérée comme une opération de planification, empruntant à Hasan Ozbekhan sa distinction entre trois niveaux : a) le niveau « politique » (policy-making) qui définit les normes ou règles du jeu auxquelles devront se plier les objectifs de la planification (en l'occurrence, les objectifs de la recherche) ; b) le niveau « stratégique » où sont examinés et, en définitive, choisis les objectifs alternatifs ; c) le niveau « tactique » qui correspond à l'élaboration d'un programme détaillé de recherche.

Les remarques qui suivent se situent exclusivement au premier niveau et ne visent donc ni à définir les grandes orientations possibles de la recherche ni, a fortiori, à proposer un programme détaillé.

● La prospective sociale n'est pas une branche parmi d'autres de la prospective qui traiterait du « social » à côté de la prospective scientifique et technique, de la prospective institutionnelle... Elle est la forme la plus englobante de prospective, traitant de l'avenir multidirectionnel de la société. Elle a pour objet l'étude des relations dynamiques qui s'établissent entre les différentes directions prospectives. Pour éviter l'équivoque, on pourrait parler de prospective « sociétale », si l'usage n'avait déjà consacré l'autre terme.

● La prospective est le siège d'une contradiction : a) tout progrès scientifique de la prospective passe d'abord par la connaissance s'approfondissant du passé et du présent ; b) toute extrapolation, même la plus raffinée, donne des résultats insuffisamment satisfaisants et conduit même quelquefois à fausser gravement la prospective.

● Le dépassement partiel de cette contradiction est la condition du progrès réel de la méthodologie et de l'utilisation pratique de la prospective. Ce dépassement implique qu'il y ait combinaison, et non simple juxtaposition,

des « tendances lourdes » et des « faits porteurs d'avenir ». Il passe par la réintroduction des facteurs de politique et d'idéologie qui le sous-tend dans la prospective sociale, comme élément médiateur entre le présent et l'avenir. Le facteur politique englobe la volonté d'agir (la marge de liberté humaine et sociale) et les alternatives de choix effectuelles dans le présent et engageant l'avenir. Il n'est évidemment pas synonyme d'une politique unique déterminée parmi d'autres, puisqu'il doit précisément pouvoir rendre compte des changements de politique concevables. Il permet d'enlever leur caractère équivoque aux « tendances lourdes » en les relativisant, c'est-à-dire en précisant de manière explicite dans quels contextes, les tendances sont « lourdes » ou ne le sont pas. La médiation du facteur politique oblige à une approche nouvelle du temps : le temps demeure certes la dimension temporelle des phénomènes sociaux (leur durée de maturation), mais il traduit aussi les différents espaces de décision (les avènements sont alors les autres « présents » concevables, à côté du présent réel). A ce titre, le temps comme flux peut remonter le cours habituel du temps (prévision normative de Jantsch, « willed future » d'Ozbekhan). Le facteur politique, ainsi défini, débarrasse la prospective sociale de ses fausses allures de prévision ou de prédiction.

● La systématisation de la connaissance du présent passe par la mise au point d'un ensemble de modèles de développement social. Ces modèles constituent le milieu théorique à partir duquel il est éventuellement possible de construire des batteries d'indicateurs sociaux et une comptabilité sociale, en même temps que les systèmes de référence de la prospective sociale. La modélisation n'exclut le recours à aucune technique, de l'analyse littéraire à la formu-

lation mathématique. Un modèle est un système ordonné de « lecture » et de représentation de la réalité, l'ordre lui-même n'étant pas lié à une technique parmi d'autres. En particulier, les modèles de sociétés globales se prêtent difficilement, en l'état actuel des connaissances, à une représentation mathématique, même si cette représentation s'applique valablement à des parties de sociétés : s'y opposent les non-linéarités des phénomènes sociaux et le caractère structural de la causalité sociale. Les sociétés sont des systèmes complexes, au sens donné à ce mot par la cybernétique sociale : cette complexité rend infructueux dans un grand nombre de cas les efforts effectués pour mesurer directement les relations entre « inputs » et « outputs » du système. Ces relations ne présentent ni la stabilité ni la spécificité requises, si on cherche à les appréhender directement, parce que les caractéristiques d'adaptation et d'apprentissage des systèmes sociaux se traduisent par de fréquentes modifications des couplages entre sous-systèmes et éléments du système social. L'étude de ces couplages et de leurs modifications, c'est-à-dire de la structure du système et des « lois » de son évolution, est au moins aussi importante que celle des valeurs prises par les paramètres sociaux, et, en tout cas, sous-tend la compréhension de ces valeurs. Plutôt que sur la résolution analytique de systèmes d'équations, la modélisation sociale doit donc s'appuyer sur le recours à la « simulation. »

● Il n'existe pas de modèle social exhaustif propre à tous usages, mais des familles de modèles, entre eux articulables, adaptés d'une part à des points de vue particuliers ou « référentiels », et d'autre part à différents niveaux de généralité des modèles.

● Parmi tous les points de vue imaginables, la mise au point de modèles adaptés à la prospective sociale conduit à en privilégier trois : la connaissance, la préparation de la décision et la prospective. La prospective

* Directeur de Recherches à l'Institut de Recherches économiques et de Planification, Grenoble



sociale est une combinaison spécifique de ces trois référentiels : le modèle ne prétend pas tout expliquer, mais retenir l'essentiel de la connaissance nécessaire à l'action normative — et aux alternatives de cette action —, tournée vers l'avenir. Le modèle doit s'efforcer de tourner la double difficulté née de la simplification abusive de la réalité présente dans beaucoup d'analyses préparatoires de l'action, et du caractère non opérationnel de beaucoup d'analyses explicatives ou descriptives. Il doit être un compromis entre le modèle purement explicatif et le modèle purement normatif.

● On peut retenir trois niveaux de généralité des modèles : a) au niveau « mondial », la modélisation s'attache à prendre en compte les principaux problèmes apparaissant dans les sociétés très développées, quelles que soient leurs structures sociales; b) mais ces problèmes revêtent des aspects spécifiques dans chaque grande structure sociale existante. C'est le second niveau; c) les différences dans le degré de développement, dans la taille des pays, dans leurs traditions historiques..., conduisent à penser qu'il existe des modèles nationaux. Un programme français de prospective sociale peut ainsi se concevoir comme l'élaboration d'un modèle national, faisant référence aux deux niveaux de généralité supérieure.

● En temps que modèle prospectif, le modèle social doit privilégier la prise en compte de l'innovation, c'est-à-dire apprendre à intégrer à l'analyse les faits uniques à côté des faits répétitifs.

● L'innovation, contrairement à la vue restrictive qui en est quelquefois donnée, est et a toujours été un phénomène multiforme : économique, politique, culturel, organisationnel... Mais le besoin et les essais de planifier l'innovation autre qu'économique sont un fait social nouveau.

● L'innovation n'est pas un phénomène homogène, mais un complexe d'innovations marchant à des rythmes différents mais liés.

Les complémentarités et ruptures de rythmes sont liées aux contradictions, conflits et associations qui jalonnent le développement social.

● L'analyse en termes de conflits, de tensions, de contradictions, est probablement le révélateur le plus puissant de la prospective sociale. Elle introduit l'analyse des blocages. Elle repose elle-même sur une analyse en termes de différences, c'est-à-dire de perception du degré d'hétérogénéité du système social.

● L'innovation scientifique et technique n'est pas un phénomène à opposer à l'évolution « sociale » : c'est un phénomène social. L'opposition, puis l'essai de combinaison de la prospective scientifique et de la prospective sociale, est une impasse méthodologique qui conduit aux « optimismes » et « pessimismes » sans contenu scientifique.

● L'innovation scientifique et technique n'est pas, dans tous les cas, l'élément le plus mobile de la société, mais l'élément actuellement le plus destructurant et restructurant. Les effets qu'elle exerce sur le reste de la société sont eux-mêmes étroitement liés à l'évolution interne du sous-système scientifique et technique.

● L'ensemble des techniques utilisables pour l'élaboration d'un modèle prospectif peut être utilement inséré dans le cadre méthodologique général de l'analyse de systèmes (au sens large, c'est-à-dire capable de rendre compte de ce qu'il y a de « non-systématique » dans les systèmes). L'analyse de systèmes dans son approche « sociale » peut être définie comme une dialectique intégration-conflit.

● Les remarques précédentes définissent l'orientation de départ d'un programme de travail possible : a) élaboration d'un modèle de développement adapté à la société française à dominante prospective; b) au moyen de l'analyse de systèmes; c) et mettant l'innovation — sa création et sa diffusion —, au cœur du modèle. Hypothèse est faite que

l'étude de la logique interne d'évolution du sous-système scientifique et technique, et de la liaison de ce sous-système avec les autres sous-systèmes sociaux, concilie au mieux le triple référentiel retenu : connaissance, action, prospective.

● Ce point de départ admis, il reste à préciser les domaines qu'il apparaît plus spécialement important de couvrir dans l'étude, soit parce qu'ils sont particulièrement mal explorés, soit parce qu'ils jouent un rôle stratégique dans la prospective sociale. Purement à titre d'exemples, les domaines suivants peuvent être cités :

Prise en compte dans le modèle des innovations les plus mal connues et les plus importantes pour l'avenir; en particulier politique organisationnelle, sociale, informatique.

Exploration du concept de « style de vie » et étude de son intégration dans le modèle.

Identification des conflits actuels et potentiels et recherche des moyens d'apprécier ou mesurer les taux d'insatisfaction, de mécontentement (tentative d'apprécier les limites et formes de stabilité du modèle). Le mécontentement est défini comme un carrefour de contradictions parvenant, à certains moments, à une « fusion » apparemment imprévisible dans sa forme psychologique-affective, mais explorable et prévisible partiellement à partir de son contenu objectif. L'étude des tensions et différences doit accorder une place privilégiée à la structuration sociale et à sa dynamique.

Exploration des « valeurs fondamentales » de la société française ou de ses éléments constitutifs, et étude des possibilités et limites du passage de ces valeurs fondamentales à des valeurs intermédiaires, voire à des objectifs précis.

Etude de l'avenir de l'expérimentation sociale (par exemple l'enseignement ou la ville).

Prise en compte aussi poussée que possible du phénomène politique et institutionnel dans l'analyse des avenir possibles.

Y.B.